

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 février 2023

---

COÛT DE LA VIE DANS LES DÉPARTEMENTS ET RÉGIONS D'OUTRE-MER - (N° 803)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 5

présenté par  
M. Hajjar  
-----

**ARTICLE UNIQUE**

I. – À la fin, supprimer les mots :

« ainsi que les solutions possibles afin d'y remédier ».

II. – En conséquence, compléter cet article par la phrase suivante :

« La commission d'enquête est également chargée de proposer des solutions afin de remédier à la cherté de la vie dans l'ensemble de ces territoires. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.